Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 29 juin :

Aujourd'hui : saints Pierre et Paul; demain : saint Martial.

Soleil : Lever, 4 h. 51; coucher : 20 h. 54.

Lune : Premier quartier le 4.

Prévisions météorologiques pour la journée du 29 juin (région Nord) : Ciel peu nuageux, se couvrant progressivement le matin; quelques pluies suivies par l'Ouest d'éclaircies assez belles, vents de Sud-ouest modérés, mers faibles, s'orientant à Ouest et faiblissant. Le maximum de température sera en baisse de 1 à 3 degrés sur celui de la veille.

Caisse d'Epargne : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité populaire de protection de l'Enfance : de 10 h. à 11 h., au groupe Linné (entrée par la rue Ingres prolongée), et de 16 h. à 17 h., à la Goutte de lait.

Les « bois » et les « cuivres » ont affronté, hier, le jury des concours d'honneur au Conservatoire

Mardi, durant toute l'après-midi et pendant une bonne partie de la soirée, les candidats aux concours d'honneur dans les sections « bois » et « cuivres » ont défilé sur l'estrade de la salle Pierre-Destombes, sous l'oreille attentive des membres du jury.

Ils étaient dix à briguer le grand prix et le concours dura jusque 22 heures.

Après une longue délibération, les décisions suivantes furent rendues. Le grand prix des cuivres est décerné à l'unanimité à M. Robert Bouriet, un « cor » déjà plein de maîtrise, malgré son jeune âge. La mention honorable fut accordée à M. Cyriaque Verplancken, trompette.

Dans les « bois », la sélection fut plus laborieuse. Finalement le jury décida de partager le grand prix de cette catégorie entre les deux « flûtes », MM. Théophile Bidelle et Ch. Wagnon, et de leur accorder par dessus le marché le bénéfice de la mention honorable.

D'autre part, le jury a présenté une demande de récompenses en faveur de M. Arthur Doyen, clarinette.

Le jury était composé de M. le commandant Laty, chef de la Musique des équipages de l'air; MM. Bouillard et Vancoppenolle, tous deux premiers prix du Conservatoire de Paris, et professeurs au Conservatoire de Lille; MM. Bracq, Ducatillon et Wittebolle, également premiers prix du Conservatoire de Paris et professeurs au Conservatoire de Tourcoing; M. Mercier, premier prix du Conservatoire national de Paris et professeur à celui de Nancy; M. Corne, secrétaire du Conservatoire et saxophone-solo de l'Harmonie municipale de Tourcoing, et M. Alfred Willem, président de la Grande Harmonie de Roubaix.

Jeudi, concours d'honneur des classes de piano et de violon

Demain, jeudi 30, journée des classes de piano et violon. A 9 h., exécution des morceaux au choix.

PIANO

Concurrentes. — Mlle Jeanne Evrard, 1er prix 1937 (classe de Mme Nordoir) — A). 1er mouvement de la sonate op. 111 (Beethoven); B). Trois préludes (Chopin); C). 3me barcarolle (Fauré).

Mme Lucia Devresse 1er prix 1935 (classe de Mme Nordoir). — A) Fugue N° 2 (Bach). B). Rondo en ut mineur (Chopin); C). Prélude, choral et fugue (C. Franck).

Mlle Sylvia Florin, 1er prix 1936 (classe de Mme Nordoir). — A). Fugue (Bach); B). Thème et variations (Glazounow); C). Jeux d'eau à la Villa d'Este (Liszt).

VIOLON

Concurrents. — M. André Rollin, mention honorable 1936 (classe de M. Lecomte). — A). Sicilienne de la 1re sonate (Bach); B). Final du concerto (Mendelssohn); C). Fantaisie (C. Huc).

M. Albert Valet, 1er prix 1937 (classe de M. Lecomte). — A). 1er mouvement de la symphonie espagnole (Lalo); B). Gavotte en rondeau de la 4me sonate pour violon seul (Bach); C). Plus que lente (Debussy).

A 13 h., exécution des morceaux imposés.

PIANO

A). Adagio de la sonate en ré majeur (Mozart); B). Etude N° 4 (Chopin); C). Variations symphoniques pour deux pianos (C. Franck).

Les répliques seront données par Mlles Marguerite Bayard, Grand prix 1938; Agnès Vérier, Grand prix 1936; Elisabeth Vanacker, Grand prix 1936.

VIOLON

a). 1er mouvement du concerto avec cadence de Léonard (Beethoven); B). 19me caprice (Paganini); C). Danse espagnole de la vie brève (De Falla-Kreisler).

Au piano d'accompagnement : Mme Simone-Lecomte, accompagnatrice du Conservatoire.

Mort de Sœur Sainte-Marie de Saint-Casimir, religieuse de l'hôpital

Nous apprenons avec regret la mort de sœur Sainte-Marie de Saint-Casimir, dans le monde Blanche Duhameau, décédée à l'hôpital de « La Fraternité », où elle se dévouait au service des infortunés. Elle était âgée de 71 ans, et était dans sa 42e année de profession religieuse.

Née à Lille le 8 août 1867, elle avait été envoyée, dès sa prise de voile, à l'Hôtel-Dieu, rue de Blanchemaille, qui fut transféré en 1906 avenue J.-Lagache, pour prendre le nom d'hôpital de « La Fraternité ». Sœur Marie ne devait pas quitter ces établissements. Pendant quarante-deux ans, elle fit apprécier — dans différents services — sa bonté d'âme, son inlassable dévouement et ses soins éclairés. Elle avait reçu en 1921, une plaquette d'argent du Conseil d'administration.

Ses funérailles auront lieu vendredi à 9 h. 30, en l'église Saint-Rédempteur; réunion à la chapelle de l'hôpital.

Nous présentons nos condoléances émues à la famille de la défunte, et à ses consœurs, certaines, du reste, qu'après une vie si saintement passée au service de la charité, sœur Sainte-Marie trouvera la seule récompense qu'elle mérite.

La braderie de l'Epeule aura lieu samedi prochain 2 juillet

Nous rappelons qu'à l'occasion de la ducasse de l'Epeule, les 2, 3 et 4 juillet, la braderie si renommée et tant appréciée aura lieu le 2 juillet, de 9 à 18 heures.

Le Comité espère que le public appréciera l'effort fait par les commerçants et forains pour cette braderie qui dépassera cette année le succès qui lui est habituel.

DEUX FOIS PLUS

Vous laverez deux fois plus de linge avec Blanco-Complet, la merveilleuse poudre de savon crypto-alcaline, qu'avec n'importe quel autre produit du même genre. 32643

Une excursion de la chorale « La Fraternité »

La chorale « La Fraternité » a fait dimanche dernier son excursion annuelle; le but était Notre-Dame de Lorette.

Partie le matin de Roubaix, la société fit un arrêt à Camphin, où elle devait chanter la messe de 10 h. Auparavant, les excursionnistes se rendirent au monument aux morts où les attendait une délégation des anciens combattants de Camphin, accompagnée de son président. Une gerbe de fleurs fut déposée par M. Gertgen, président d'honneur de la société et, après qu'eut été observée la minute de silence, le président des anciens combattants remercia, en termes émus la chorale.

Une foule nombreuse remplissait l'église de Camphin, afin d'entendre la chorale « La Fraternité », dont l'exécution fut remarquable, sous l'énergique baguette de son chef et aumônier, M. l'abbé Vanberviet.

M. le curé de Camphin remercia vivement les choristes. Aussitôt après la messe, ce fut l'embarquement pour Lens et Notre-Dame de Lorette, où, après la visite du cimetière et de l'ossuaire, la société prit la direction de Noulette pour le dîner.

M. l'abbé Vanberviet prit la parole pour féliciter les choristes de leur exécution du matin; il remercia ensuite le président d'honneur, M. Gertgen pour la grande sympathie qu'il montre vis-à-vis de la société, ainsi que pour sa générosité qui a permis d'effectuer ce beau voyage; il n'oublia pas les membres honoraires dont l'appui a été précieux en cette circonstance et ce qui permet ainsi de récompenser l'assiduité des membres de la société.

UN JOLI CADEAU

Pendant un mois, tout acheteur de 5 paquets de BLANCO-COMPLET aura droit à une très jolie serviette de toilette à demander à votre fournisseur habituel. 32836

La braderie de la rue de Mouvaux aura lieu le 14 juillet

La braderie annuelle du 14 juillet, rue de Mouvaux, s'étendra depuis le pont Vaissier jusque la rue Cuvier. 200 fr. de prix y sont attachés.

Inscription chez M. Desmarcheller, 48, rue de Mouvaux.

Tirage chez M. Deschamps, 40, rue de Mouvaux.

PRIS AVEC DES FRAISES et constituant un dessert exquis, le Yoghourt Lactella purifiera votre organisme. 33081d

Une réunion de la Mutuelle « Le Bien-Etre du Travailleur »

Le Conseil d'administration s'est réuni au siège, sous la présidence de M. Marcel Delue, et il a examiné la situation nouvelle créée par le dernier décret sur les assurances sociales et concernant les modifications de remboursement des médicaments par les caisses à partir du 1er juillet.

Le conseil décida que les avantages de la mutuelle resteraient en vigueur et que les réductions de 20 p.c. jusqu'à 25 fr. et de 40 p.c. au-dessus de 25 fr. continueraient à être servies sur présentation du livret en règle à la pharmacie mutualiste de la rue des Champs.

Le conseil a pris ensuite des mesures pour les fêtes qui se dérouleront les 3 et 4 septembre, en vue du 10e anniversaire de l'inauguration du drapeau et de l'inscription du 1.000e membres.

La réunion générale aura lieu le 17 juillet.

VOYEZ L'ETALAGE DE COUPONS : Willem-Plateaux, 14, cont. St-Martin, Rx. 33106

La prochaine excursion à la mer des élèves qui ont obtenu le certificat d'études

L'excursion à la mer pour les élèves des écoles publiques, qui ont obtenu, cette année, le certificat d'études primaires, est fixée au samedi 2 juillet.

Un train spécial est organisé à l'intention des parents. Les tickets seront délivrés à la gare, à partir du mercredi 29 juin, à 8 heures. S'adresser au guichet des renseignements.

Ce train partira de Roubaix, le matin à 6 h. 15. Au retour, il partira de Dunkerque, à 19 h. 50. Le train des enfants suivra de quelques minutes celui des parents. Ces derniers sont priés de noter qu'en aucun cas, ils ne seront autorisés à emprunter le train des élèves.

Le retour des excursionnistes en gare de Roubaix est fixé à 21 h. 30. Une musique les y recevra et les accompagnera jusqu'à l'Hôtel de Ville, où les élèves et leurs maîtres seront reçus par l'administration municipale, qui leur offrira un gâteau et un verre de vin.

Les parents sont invités à reprendre leurs enfants à la sortie de l'Hôtel de Ville.

Après les fêtes du Pile

Voici le résultat du concours carnavalesque qui s'est déroulé dimanche 26, dans le populaire quartier du Pile :

4e catégorie. — Où sont nos vingt ans, 200 frs; Les 2 nègres, 150 frs; Orgueil et Fierté, 100 frs.

5e catégorie. — Les Joyeux, 150 frs; Bonne 75 frs; Manon, 60 frs; Fleurette Louis XV, 50 frs; 1830, 40 frs; Espagnol, 30 frs; Grecque, 40.

6e catégorie. — Princesse des mille et une Nuits, 80 frs; Pergeron de la Paix, 60 frs; Vision Marocaine, 50 frs; Bécassine, 40 frs; Contrebandier, 30 frs; Accordéoniste, 20 frs.

7e catégorie. — Jacqueline Samain, 80 frs; Bateau Le Pré, 60 frs; Henriette associat, 50 frs; Bec de Gaz, 50 frs; Pyrrhus, 40 frs; Malgré tout combat quand même, 30 frs.

Catégorie enfants. — Hélène Pourmentreux, 50 frs; Alfreda Herteler, 40 frs; Marcelle Huyghe, 30 frs; Yvette Vanoverchelle, 20 frs; Micheline Huyghe, 20 frs.

Devant le nombre des concurrents et afin de les encourager, tout le comité a décidé d'allouer 15 prix supplémentaires de 20 frs et 2 prix supplémentaire de 25 frs, répartis entre les concurrents du concours enfantin n'ayant pas obtenu les points nécessaires à leur passage aux jurys.

Tous les prix sont payables chez M. Cruliez, trésorier du comité, cinéma du Tilleul, 203, rue Jules Guesde.

Le tirage de la tombola aura lieu publiquement au cinéma du Tilleul, jeudi à 20 h.

L'inauguration des rues Edouard-Anseele et Henri-Lefebvre aura lieu dimanche prochain

Dimanche prochain, l'administration municipale procédera à l'inauguration officielle des rues Edouard-Anseele et Henri-Lefebvre. Cette inauguration sera précédée d'une manifestation au cimetière, où MM. Delvainquière, secrétaire du syndicat textile et Jean Lebas, député-maire, remettront à Mme veuve Lefebvre, au nom des différentes organisations ouvrières, une plaque de bronze offerte par souscription à la mémoire de M. Henri Lefebvre.

Au carrefour de la Planche-Trouée, où aura lieu l'inauguration collégiale des deux rues, prendront successivement la parole : MM. Georges Dhont, secrétaire de la Bourse du Travail; Victor Provo, secrétaire de la section roubaisienne du Parti socialiste; Debusne, député-bourgmestre de Menin, et Jean Lebas, député-maire de Roubaix.

La circulation sera interdite dimanche, à partir de 14 h. 30, sur le parcours et dans le passage du cortège, c'est-à-dire : boulevard de Belfort, rues Henri-Lefebvre, Edouard-Anseele, Nadaud, Grande-Rue, place Chapital, Grande-Rue, place de la Liberté, rues de Lannoy, de la Tuilerie, des Filatures, Edouard-Anseele et carrefour de la Planche-Trouée.

La circulation des tramways sera également interrompue.

Au Syndicat professionnel des débitants de boissons

On nous communique :

Le syndicat attire l'attention de ses membres sur les dispositions de la loi du 31 mars 1938, concernant la « propriété commerciale », qui donne le droit à tout locataire commerçant de former dans les trois mois, c'est-à-dire avant le 30 juin, une nouvelle demande de renouvellement de bail ou d'indemnité d'éviction.

Ce délai nouveau de trois mois profite aux locataires frappés de forclusion, déchéance ou irrecevabilité, en vertu d'une disposition quelconque de la loi du 30 juin 1926, et des textes qui l'ont modifiée.

Il est rappelé qu'une demande de renouvellement de bail doit se faire entre le 24e et le 18e mois, avant l'expiration du bail, dans les formes prescrites par la loi du 2 février 1937, et par exploit d'huissier.

Le secrétariat se tient à la disposition des syndiqués, tous les jours, sauf le lundi, de 15 h. à 18 h.

Un jeune cycliste est gravement blessé au cours d'une collision avec une camionnette à l'angle des rues des Arts et de l'Isly

Mardi soir, un accident d'une certaine gravité s'est produit à l'angle des rues des Arts et d'Isly.

Vers 21 h., une camionnette automobile conduite par M. Philippe Lesaffre, 48 ans, négociant en fromage, domicilié 35, rue d'Arcole, qui roulait rue des Arts, vers la rue de Lille, est entrée en collision avec un jeune cycliste qui débouchait de la rue de l'Isly.

L'un et l'autre essayèrent de s'éviter, mais en vain, et le cycliste, atteint par l'aile gauche du véhicule, fut jeté brutalement par terre où il resta inanimé.

On se précipita à son secours et on le transporta dans une maison voisine où M. le docteur Lafaye vint lui donner ses soins.

Craignant une fracture du crâne, le praticien fit admettre le blessé à la clinique de M. le docteur Descarpentries. Il s'agit du jeune Henri Sénéchal, 18 ans, domicilié rue de la Perche, fort Briet.

Aux dernières nouvelles, on estime son état très grave.

M. Morlet, commissaire de police de l'arrondissement, accompagné de son secrétaire, M. Lusnies, est allé sur place ouvrir l'enquête d'usage.

Me Gaillard, huissier, a dressé un constat de l'accident.

Un malade se pend à l'hôpital, à la tête de son lit

Mardi, vers 10 h. 15, on a trouvé pendu à la tête de son lit, au pavillon 5 de l'hôpital, le corps de M. Louis Lecompte, 45 ans, mécanicien, domicilié 297, boulevard de Fourmies.

Le malheureux était entré le matin même dans l'établissement, pour troubles psychiques. Il y était en observation avant son envoi pour la clinique départementale d'Esquermes.

Pour se pendre, il utilisa son couvre-pied qu'il avait tordu au point d'en faire une espèce de courroie, qu'il attacha à la traverse supérieure de son lit. Puis, se faisant couler à genoux, il se laissa mourir....

Quand on le découvrit, peu après, la mort avait déjà fait son œuvre.

M. Lalannes, commissaire de police du 3e arrondissement, a opéré les constatations d'usage.

Un maraudeur opère au Nouveau-Roubaix

Mme veuve Desfarges, domiciliée rue de la Perche, fort Sion 20, a constaté hier, avec stupeur et indignation, que pendant la nuit précédente, un maraudeur était entré dans le jardin qu'elle cultive à l'angle de l'avenue Gustave-Delory et de la rue Edouard-Vaillant, et qu'il s'était approprié la récolte de cinquante pieds de pommes de terre.

Mme Desfarges, qui estime son préjudice à 125 fr., a déposé une plainte et la sûreté enquête.

Un billet de 1.000 francs disparaît mystérieusement

M. Marcel Bodin, surnuméraire des P.T.T., domicilié en appartement 2, rue du Pays, a déposé une plainte contre inconnu pour vol.

En prenant du linge dans une malle, où il serre habituellement son argent, M. Bodin s'est aperçu hier qu'elle avait été fouillée et qu'une somme de 1.000 fr. qui s'y trouvait avait disparu.

Aucune trace d'effraction n'a été relevée, ni sur la malle, ni sur la porte d'entrée. Il faut donc admettre que le voleur a employé des fausses clefs.

La sûreté a été avisée, et elle enquête sur cette affaire.

Un indésirable est arrêté par la sûreté

Lundi soir, vers 23 h., l'inspecteur Nisse, du service de la Sûreté, a mis en état d'arrestation, rue de l'Epeule, François Fratrez, 21 ans, sans domicile fixe, qui était recherché pour vol.

D'autre part, Fratrez a encore une peine de trois mois de prison à purger. Il a été conduit à Lille hier, et déféré au Parquet.

AUX PRE-JOCISTES DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — La visite de l'Institut professionnel roubaisien, aura lieu demain, jeudi 30 juin, à 14 h.

Les écolières pourront apporter leur goûter, un verre de bière leur sera offert.

Les sections jocistes sont priées de faire participer le plus grand nombre possible d'écolières, à cette visite de préparation au travail.

APRES LES FETES DES TROIS-PONTS. — Voici les résultats du concours des Maisons fleuries : 1er prix, La rue d'Ath réunie, 20 fr.; 2e, Vilager, rue Beaumarchais, 25 fr.; 3e, Demesmaeker Jean, rue d'Ath, 20 fr.; 4e, No 2, rue d'Annin, 20 fr.; 5e, Manheim, rue de Cohem, 15 fr.; 6e, Delbaere Gustave, 15 fr.; 7e, Verrysse Octave, 10 fr.; 8, Haury Georges, 10 fr.; 9e, Fauvarque Gustave, 10 fr.; 10e, Becquet Joseph, 10 fr.; 11, Decruyenare Albert, 10 fr.; 12e, Teintenier Jules, 9 fr.; 13e, Barbieux Henri, 8 fr.; 14e, Delcroix Albert, 8 fr.

POUR NOS FRERES INFERIEURS. — Un gendarme a dressé, hier, procès-verbal à M. Julien Caplat, marchand de glace, 10, rue des Longues-Haies, qui faisait travailler un cheval blessé. Il sera poursuivi pour infraction à la loi Grammont.

LES ARTISANS REUNIS DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. — Ce mercredi, de 19 h. à 20 h., permanence.

AMICALE CHANZY. — Fête d'été 1938. — L'Amicale Chanzy donnera dimanche prochain, 3 juillet, sa fête annuelle d'été en l'école Chanzy.

Outre les attractions variées qui composent le programme, le comité s'est assuré le brillant concours du réputé « The United Jazz ».

AMICALE DES EMPLOYES DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Les membres actifs et sociétaires sont priés d'assister aux funérailles de M. Victor Vande Meirsch, ce mercredi 29, à 9 h., en l'église Saint-Michel.

Assemblée à la maison mortuaire, 117, rue de Rocroi, à 8 h. 45.

UNION DES ARTISANS DE LA REGION DU NORD (U.A.R.N.). — Ce mercredi 29, de 19 h. 30 à 20 h. 30, permanence au Café Pandore, 28, rue Pauvrée.

UNION SYNDICALE CEGETISTES DES OUVRIERS DE L'ALIMENTATION. — L'assemblée générale aura lieu dimanche 3, à 9 h. 30, à la Bourse du travail.

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce mercredi, répétition générale. Au pupitre à 20 h

HARMONIE DU PILE. — Ce mercredi 29 juin, répétition générale, à 20 h.

ORPHEON « LES INOFFENSIFS ». — Ce mercredi 29, au siège, à 20 h., répétition générale.

GROUPE LYRIQUE DU FONTENOY. — La répétition générale des opérettes aura lieu aujourd'hui mercredi 29, à 19 h. 30, à l'Hippodrome.

CHORALE L'EPEULOISE. — Ce soir, mercredi 29, à 20 h., répétition générale, au siège.

« CERCLE » LES XL ». — Ce mercredi 29, à 19 h. 15, au siège, répétition générale.

CONSULTATIONS des NOURRISSONS. — Pas de consultations de nourrissons en ce 3me mercredi du mois.

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Tournée du contrôleur aujourd'hui mercredi 29 juin, de 14 h. à 17 h.

AMICALE KLEBER. — Bibliothèque de 19 h. à 19 h. 30 à l'école, aujourd'hui mercredi 29 juin.

COMITE LIBRE. — Le Comité se réunira jeudi 30 juin, à 19 h. 30, chez M. F. Cuvelier, contour Saint-Martin. Les membres sont priés d'apporter les listes de souscription.

HARMONIE MUTUELLE. — Répétition générale ce soir, à 20 h au siège.

HARMONIE « LA FRATERNELLE ». — Répétition au siège ce mercredi 29, à 20 h., au lieu de jeudi, jour du concert au parc.

WASQUEHAL

CAISSE D'EPARGNE DE LA PLANCHE-AU-RIEZ. — La réunion annuelle aura lieu samedi prochain 2 juillet, à 19 h., au siège, café Martin, 84, rue de Tourcoing. Le banquet traditionnel aura lieu, même salle, à 20 h. 12.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX. — Dimanche 3 juillet, de 9 h. à 10 h. 30, mairie de Wasquehal. Administrateur de service : M. Delécluse.

LICENCES ET CHIFFRE D'AFFAIRES. — Vendredi 1er juillet, de 9 à 11 h., salle des fêtes rue Jean-Macé, perception de la taxe sur le chiffre d'affaires et des licences de débits de boissons. Le prix de ces dernières est porté à 196 frs 10, timbre compris.

CAISSE « LA FAMILLE » (Capreau). — La permanence, 1, rue de Roubaix, sera ouverte ce soir mercredi, de 19 à 20 h., et samedi aux mêmes heures pour le paiement des prestations.

FRATERNELLE DES A. C. DU CENTRE. — Le comité de la section des A. C. du Centre avise ses adhérents nés jusqu'au 30 juillet 1888 de ce qu'ils pourront se présenter à la permanence établie mercredi prochain 6 juillet, de 18 à 19 h., au siège, Café de la Cloche, place Fénelon, pour l'établissement de leur dossier de demande de retraite. Se munir des pièces militaires, de la carte du combattant et d'un acte de naissance sur papier libre.

A. C. RÉPUBLICAINS. — Jeudi 30 juin, permanence au siège, café Lécroart, 67, rue de Roubaix, de 18 h. 30 à 20 h. 30.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les familles des jeunes gens incorporables en septembre et octobre prochain qui se croiraient dans les conditions leur permettant de bénéficier de l'allocation militaire, sont invitées à déposer leur demande à la mairie, 3me guichet. Pièces à produire : livret de famille, quittance de loyer, certificat de non-imposition du percepteur, certificat de salaire de l'appelé et certificate de salaires des autres membres de la famille.

UNE MAUVAISE CHUTE. — A la teinturerie Roquette, rue de Mareq, l'ouvrier Ferdinand Leleu, 28 ans, habitant rue du Chêne, à Marcq, est tombé en portant une pièce de toile et dans sa chute s'est fait une entorse du pied gauche qui lui imposera un repos d'une quinzaine de jours.

PHARMACIEN DE GARDE. — Dimanche 3 juillet, M. Hostaux, rue Coli, pour le rayon de Wasquehal et Fiers-Brueq.

HARMONIE « LA JEUNE FRANCE ». — Ce soir mercredi, à 19 h., cours de solfège gratuit à la salle des fêtes du Capreau où l'on peut présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours. Demain jeudi, à 19 h., même cours au siège de la société, 8, rue Pasteur. Répétition générale vendredi 1er juillet, à 20 h. 15 au local.

HARMONIE J.-Bte LEPERS. — Ce soir mercredi, à 19 h., cours gratuit de solfège au local, 17, rue Jean-Macé. Jeudi à la même heure, cours des instrumentistes. Jeudi, à 20 h. 15, répétition générale au siège.

LA CLIQUE DU CAPREAU A PHALEMPIN. — L'excursion annuelle de la clique de tambours et clairons de l'Amicale Turgot aura lieu le dimanche 24 juillet au bois de Phalempin. Les personnes désirant accompagner les musiciens sont priées de se faire inscrire chez M. Derache, président, rue Coli, 243 ou au cours des répétitions du lundi et du jeudi, salle rue de Roubaix.

CLIQUE SCOLAIRE DU CAPREAU. — Jeudi, salle rue de Roubaix, répétition générale. Tambours à 18 h. 30; clairons à 19 h.

CROIX

La fête des écoles publiques

La fête annuelle des écoles publiques organisée par la Fédération des amicales laïques, sous le patronage de la municipalité, est fixée aux dimanches 3 et 10 juillet.

La fête débutera dimanche, à partir de 13 h., parc de l'Hôtel de ville, par une foire aux plaisirs. Le programme de la journée comprendra un cortège, des productions enfantines, des concerts de gala par la fanfare de trompettes « La Renaissance », l'« Union chorale » et le « Cercle symphonique croisien » et de l'« Harmonie mutuelle ». Une fête de nuit terminera la journée.

Une disparition inquiétante

La police locale a été informée, mardi, que Mme veuve Vandendriessche, née Elise Derreumaux, âgée de 80 ans, qui a quitté son domicile 10, rue Thiers, lundi matin, se dirigeant vers Roubaix. Depuis, elle n'a pas reparu à son domicile.

Mme Vandendriessche portait un corsage et une jupe de couleur marron, un tablier noir et blanc et était chaussée de pantoufles.

LA PROCHAINE EXCURSION DE L'AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE SAINT-MARTIN. — L'excursion en Hollande de l'Amicale des Anciens élèves de l'école Saint-Martin se fera dimanche 3 juillet; elle promet d'être aussi intéressante que les précédentes. Deux places sont encore disponibles; les inscriptions sont reçues chez M. G. Duquesne, 24, rue de Lille ou chez M. Ch. Verpraet, rue Carnot. Un programme sera distribué aux personnes ayant donné leur adhésion.

LE VOYAGE A LA MER DES LAUREATS DU CERTIFICAT D'ETUDES. — C'est le dimanche 17 juillet qu'aura lieu le voyage à la mer, offert par la municipalité aux enfants des écoles publiques lauréats du certificat d'études et aux vieillards de l'Hospice.

Les inscriptions sont reçues à la mairie (bureau des écoles) à partir du vendredi 1er juillet.

Le départ aura lieu en gare de Croix, à 6 h. 5 et le retour à 21 h. 17; le départ de Dunkerque étant fixé à 19 h. 40.

CHAUSSURES CAOUTCHOUC
à l'Aigle
LA PLAGE LA CAMPAGNE LES SPORTS
EN VENTE PARTOUT

Une jeune fille tombe de vélo et se blesse légèrement

Mardi, au début de l'après-midi, Mlle Antoinette Salmon, 18 ans, demeurant rue de Leers, 396, se rendait à Roubaix en bicyclette, quand par suite d'un dérapage au tournant de la rue de la Poste, elle tomba de vélo et se fit une fracture de la cheville droite.

Conduite à la pharmacie Dobritz, elle y reçut les soins nécessaires et fut reconduite en automobile à son domicile.

Triste fin

M. Maurice Hessen, 45 ans, manœuvre, 39, rue Henri-Lefebvre, a été trouvé pendu, mardi à 12 h. 30, dans une dépendance de son habitation.

M. Hessen avait déjà manifesté, à la suite de troubles nerveux, l'intention de mettre fin à ses jours.

Son cadavre a été transporté à la morgue.

LA KERMESSE DE LA PAROISSE DU CHRIST-ROI. — Voici le résultat de la tombola tirée lundi soir, à la clôture de la kermesse. Les lots sont à la disposition des gagnants tous les jours, de 18 à 20 h., en la salle du patronage, et dimanche prochain, de 10 h. à midi. Les lots non réclamés pour le 15 juillet resteront à l'œuvre.

Billets jaunes :

154	396	732	828	1012	1719	1926	208	458	
739	833	1410	1730	241	511	823	856	1591	
1788	393	520	827	927	1613	1817			

Billets roses :

83	173	1167	1503	1796	1990	96	226	1.93	
1619	1802	106	296	1254	1711	1829	130	1052	
1300	1729	1876							

Billets verts :

936	1194	1641	1007	1221	1682	1121	1225	1620	
1138	1321								

Billets bleus :

1011	1113	1181	1325	1798	1013	1114	1316	1415	
1586	1022	1121	1317	1682	1849	1072	1129	1323	
1729									

Billets blancs :

89	1005	1196	1330	1610	1822	273	1125	1223	
1435	1623	1904	309	1151	1236	1905	1721	1994	
337	1171	1326	1511	1809					

Les lotteries du comptoirs ont donné les résultats suivants :

Le berceau a été gagné par Mme Vaddebeuque, 33, rue Saint-Blaise, à Tourcoing, billet n° 0155 série orange. La peau de mouton a été gagnée par Mme Leclercq, n° 212, série mauve. La permanente a été gagnée par Mme Ponthieux, 18, rue du Petit-Châlet, à Wattrelos, n° 42. La table de bridge a été gagnée par M. Paul Bion. Le panier à ouvrage a été gagné par Mme Marte, rue de Nantes, à Wattrelos.

AMICALES LAIQUES DU LABOUREUR. — La quatrième foire aux plaisirs annuelle organisée par les Amicales du Laboureur au profit des élèves nécessiteux, aura lieu les dimanche 24 et 25 juillet, dans les cours des écoles du groupe Jean-Macré.

Des jeux nombreux seront à la disposition des grands et des petits. D'autre part, le comité s'est assuré le concours d'excellentes troupes pour l'exécution des ballets, qui termineront chacune de ces deux journées de réjouissances.

Le prix d'entrée a pu être maintenu à un franc pour les deux jours. Les cartes sont actuellement en vente auprès des amicalistes et des enfants des écoles.

Ce soir mercredi, continuation de 19 h. à 20 h. des inscriptions pour le voyage à Bray-Dunes.

Réunion de commission vendredi 1er juillet, à 19 h. 30.

LE CORTEGE DE LA FETE NATIONALE. — Les sociétés diverses (cyclistes, archers, bouleurs, sociétés d'épargne, de cartes, de secours mutuels, etc...), composées d'au moins vingt membres qui désirent prendre part au cortège doivent se faire inscrire à la mairie, bureau du secrétariat, 3e guichet. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 6 juillet. Une prime de présence de 40 frs sera décordée à chaque société. En outre, aux primes de 40 frs seront tirées au sort à l'issue du cortège.

ENTENTE WATTRELOSIENNE DU D.A.W. — Rendez-vous des membres du bureau, demain jeudi 30 juin, à 19 h. 30, au siège, 21, Grand'place.

LA FETE DES ECOLES. — Voici le résultats du jeu de javelot : Desbonnets (68 p.); Crapez (53); Spriet (53); Vinck J. (52); Soens (51); Hanquert (50 et 49); Desbonnets (48). Pour les réclamations et les lots non payés, s'adresser à M. Seghers, 4, rue L. Loucheur (près de l'Hôpital). Les prix sont les suivants : 30 frs, 20, 15, 10, 10, 5, 5, et 5.

MUTUELLE WATTRELOSIENNE. — Voici la liste des gagnants des jeux de 421 et 221 donnés chez Herminet au profit des grands malades de la Mutuelle wattrelosienne : 421 : Duhamel, Desublin Marcel, Monet A., Lepers Alphonse, Libbrecht Georges, Vannieuvenhuyse, Darbaine Félix. — 221 : Thieffry Alphonse, Dupiouy Albert, Pauwels Georges, Valemberg Marcel, Brunin Mathilde, Vanesse Lucien. Les lots non réclamés avant le 1er août resteront acquis à l'œuvre.

ASSOCIATION DES VIEUX TRAVAILLEURS. — Permanence jeudi 30 juin, de 19 à 20 h., au siège, café Lambrech, Grand'place. Assemblée générale, samedi 2 juillet, à 15 h.

VACCINATIONS ET REVACCINATIONS ANTIVARIOLIQUES. — Demain jeudi 30, dernières séances gratuites réservées aux enfants nés en 1927 et aux personnes nées en 1917 : école de la rue de Tourcoing, à 10 h.; école les garçons de la rue de la Bailleriette, à 16 h.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Demain jeudi 30 juin, à 9 h., à l'école de la rue de la Bailleriette.

CHORALE St-VINCENT-DE-PAUL. — Jeudi 30 juin, à 19 h. 45, répétition d'ensemble.

LANNOY

LA MENDICITE EST INTERDITE. — Mardi après-midi, les gendarmes de Lannoy ont arrêté Emile Levaert, né à Wattrelos le 20 avril 1889 demeurant à Roubaix, 26, rue Saint-Maurice qui se livrait à la mendicité.

Il sera conduit aujourd'hui mercredi au parquet de Lille.

ORPHEON MICHELET. — Répétitions générale ce mercredi et vendredi 1er juillet, à 20 h., à l'école Michelet.

LYS

Une réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni hier mardi soir à la mairie, sous la présidence de M. Adolphe Lorthioir, maire.

Pompes funèbres générales. — Saisi d'une demande des Pompes funèbres générales tendant au relèvement des tarifs de transport des corps, le Conseil donne son assentiment, sous réserve que la redevance à la ville soit majorée de 20 %. Les nouveaux tarifs s'entendront comme suit, le second chiffre indiquant la somme exigée pour les porteurs : 1re classe 550 frs + 120 frs; 2e classe, 400 frs + 100 frs; 3e classe, 250 frs + 72 frs; 4e classe, 105 frs + 30 frs; 5e classe, 45 frs + 16 frs; 6e classe, 25 frs + 14 frs.

Certificat d'études primaires. — Le Conseil décide de faire bénéficier les lauréats du C.E.P. d'un voyage à la mer et du don d'un dictionnaire.

Demandes de subsides. — La société de gymnastique « L'Avant-Garde » recevra mille francs pour lui permettre de participer en juillet prochain, à un concours international de gymnastique qui se déroulera au Luxembourg.

Reçoivent encore : Sport ouvrier roubaisien : 100 frs; Pédale lysienne : 125 frs; Office cinématographique et d'enseignement de la région du Nord : 150 frs.

Les autres demandes ne sont pas prises en considération.

Allocations de chômage. — Le Conseil général au cours de sa dernière session, a décidé que les communes qui attribuaient aux chômeurs, pères de famille, un supplément d'allocation de 0 fr. 50 par jour, recevront un subvention du département de 50 % de ces dépenses. L'assemblée émet un vœu favorable à propos de cette question.

Comptes et budgets du Bureau de bienfaisance. — Ces comptes et budgets sont approuvés.

Compte administratif du maire. — Le Conseil examine le compte administratif du maire en l'absence de celui-ci et sous la présidence de M. Joveneau, adjoint. Il se traduit par un excédent de recettes de 200.458 francs.

M. Lorthioir, qui remercie.

Divers. — L'assemblée décide l'achat de cent chaises pour compléter le mobilier de la ville. Elle prend ensuite différentes dispositions à propos de fêtes qui doivent se dérouler dans la commune au cours de l'été.

Un avenant à une concession d'électricité est approuvé, puis le Conseil émet un vœu protestant contre le bombardement des villes ouvertes dans les guerres d'Espagne et de l'Orient.

Traitement du personnel municipal. — Le conseil avait à prend